

SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

SSIAP 2 - INITIAL

Le SSIAP 2 assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Il doit avoir suivi la formation correspondante et satisfaire aux épreuves de certification, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005.



La certification professionnelle SSIAP2 Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne, Code RS 5642 est certifiée par le Ministère de l'Intérieur.

Les objectifs pédagogiques : en fin de formation, le stagiaire a acquis les compétences nécessaires aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.

Délais d'accès : selon les places restantes – 20 jours

Accessibilité : formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale

Durée de validité :

Le SSIAP 2 est valable **36 mois**. A l'issue de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 2 devra effectuer :

- Un **recyclage** : si la validité du SSIAP 2 est inférieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme et qu'il peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.
- Une **remise à niveau** : si la validité du SSIAP 2 est supérieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme ou qu'il ne peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel

La **méthode affirmative** vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

La **méthode expérientielle** vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

La **méthode interrogative** vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs et vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Bac à feu écologique
- Documents audiovisuels
- Supports de cours individuels
- Exposés / débats
- Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations

L'évaluation des acquis est conditionnée par la réussite à une épreuve écrite en ayant une note supérieure à 12/20.

- Épreuve écrite : QCM de 40 questions
- Épreuve orale : animation d'une séquence pédagogique
- Épreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Certification

La réussite de cet examen permet d'obtenir le SSIAP2, une attestation est remise en fin de formation.

- Documents de synthèse remis aux stagiaires
- Diplôme par équivalence reconnu par le Ministère de l'Intérieur, délivré par le Directeur Départemental des Services Incendie et de Secours ou son représentant.

DUREE

70 heures

PRE-REQUIS

- **Être titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence**
- **Être titulaire d'un diplôme français** où nous contacter pour passer le test B1
- **Être titulaire d'un diplôme de secourisme** acquis ou en cours de validité depuis moins de 2 ans
- **Posséder un document d'identité à jour** (CNI, titre de séjour de plus de 5 ans...)
- **Avoir un certificat médical** : certificat de moins de 3 mois et bilan cardiaque si plus de 45 ans

LIEU

Dans nos locaux

PUBLIC

12 stagiaires maximum
Postulant chef d'équipe de sécurité incendie dans les ERP et IGH

LEGISLATION

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

HABILITATION

Centre agréé par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011
RS 5642
Formacode : 42 811
Code Certif Info n°55 516
Code CPF : 236 960



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul - Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 - direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 - APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 - N° ADEF : APS 42019-8520092301 - APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 - Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023

Programme de la formation SSIAP 2 Initial

Contenu pédagogique

Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- Réglementation code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

Chef du poste central de sécurité en cas de crise

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Téléphone : 02 51 01 36 93

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (formation en présentiel, quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires)
dans nos locaux : 1300,00 €



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023